

PAR COURRIEL

Montréal, le 3 mars 2021

Objet : Votre demande d'accès aux documents concernant le délai de mise au rôle des plaintes en vertu de l'article 124 de la Loi sur les normes du travail
Votre référence :

La présente fait suite à la demande que vous avez transmise à M. Mathieu Lavoie du Tribunal administratif du travail, le 11 février 2021, et qui fut remise à la soussignée le jour même.

Votre demande vise à connaître « compte tenu de l'ancienneté du dossier, les délais d'attente actuellement pour des plaintes sous 124 LNT entre leur renvoi au TAT et la date d'audience ».

Nous vous transmettons ci-joint les données relatives à l'ancienneté des dossiers qui ont été mis au rôle entre juin 2020 et mai 2021.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, , l'expression de nos meilleurs sentiments.

Original signé par :

Marie-Claude Laberge
Responsable de l'accès à l'information

p. j.

Nombre de nouvelles audiences convoquées en matière de plaintes selon l'article 124 LNT dans la région de Québec dont la première audience a été offerte entre le 15 juin 2020 (date de réouverture du Tribunal) et le 31 mai 2021

Loi: Loi sur les normes du travail	Article de loi: Article 124: Plaintes L.N.T.						Bureau de traitement: Québec			Bureau d'origine: Québec		
	2020						2021					Total
	Juin	Juil.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	
Nb de plaintes convoquées	10	4	4	8	11	1	9	11	14	12	19	103
Délaï moyen de mise au rôle (en jours)	193,6	271,4	214,6	247,1	265,8	213,4	243,8	200,2	182,2	233,6	239,8	226,2